



CONDITIONS GÉNÉRALES

ACTIVITÉS SPORT & AQUASPORT – THERMES SEXTIUS

Les présentes conditions ont pour objet de définir les modalités d'inscription, de réservation, d'annulation et d'utilisation des unités liées aux activités Sport et Aquasport proposées par les Thermes Sextius.

La souscription ou l'utilisation d'un carnet ou d'un Pass Toutes Activités implique l'acceptation des présentes conditions.

1. ACTIVITÉS CONCERNÉES

Les présentes conditions s'appliquent aux activités suivantes :

- Aquagym
- Aquatraining
- Aquabike
- Pilates Bien-être
- Pilates Initiés
- Pilates Confirmés
- Stretching postural
- Dos et posture
- Stretching
- Tonicité
- TRX
- Circuit Training
- Équilibre et mémoire

2. OUVERTURE DES RÉSERVATIONS

Les réservations sont ouvertes **45 jours avant la date du cours**, pour l'ensemble des activités.

Ce délai remplace les anciens délais de réservation précédemment appliqués, notamment pour les activités Aquabike, Aquatraining et Aquagym.

3. INSCRIPTION AUX COURS



L'inscription à une activité reste possible **jusqu'à l'heure de début du cours**, sous réserve des places disponibles.

Les réservations sont nominatives et soumises aux disponibilités au moment de l'inscription.

4. LISTE D'ATTENTE

Lorsque le cours est complet, le client peut être inscrit sur liste d'attente.

En cas de libération d'une place, le premier client inscrit sur la liste d'attente peut être automatiquement basculé sur la liste principale **jusqu'à 12 heures avant le début du cours**.

Il appartient au client de consulter régulièrement son espace personnel afin de vérifier le statut de sa réservation.

5. ANNULATION EN LIGNE

L'annulation en ligne est possible jusqu'à **12 heures avant le début du cours**.

À moins de 12 heures du cours, l'annulation en ligne n'est plus possible.

6. ANNULATION À MOINS DE 12 HEURES VIA L'ACCUEIL

À moins de 12 heures du début du cours, toute demande d'annulation doit être effectuée directement auprès de l'accueil des Thermes Sextius.

La restitution des unités dépend de la situation du cours au moment de l'annulation :

Cours incomplet :

Les unités peuvent être recreditées. Une mention de l'annulation tardive sera toutefois enregistrée sur la fiche du membre.

Cours complet sans liste d'attente :

Les unités utilisées pour la réservation ne seront pas recreditées.

Cours complet avec liste d'attente :

La place libérée pourra être proposée à la première personne inscrite sur liste d'attente. Si la place est reprise, les unités pourront être recreditées.

Le recredit n'est donc pas automatique en cas d'annulation effectuée moins de 12 heures avant le cours.



7. ABSENCE AU COURS

En cas de non-présentation au cours sans annulation préalable dans les conditions prévues ci-dessus, les unités correspondantes sont considérées comme consommées et ne peuvent pas être recreditées.

8. PASS TOUTES ACTIVITÉS

Le Pass Toutes Activités permet de réserver les différentes activités Sport et Aquasport proposées par les Thermes Sextius, selon le nombre d'unités nécessaires à chaque activité.

Les réservations sont possibles dans la limite des places disponibles et dans le respect du délai d'anticipation de **45 jours**.

Le Pass est strictement nominatif et non cessible. Les unités qui lui sont associées sont personnelles et exclusivement réservées à son titulaire.

9. DURÉE DE VALIDITÉ

Les carnets et Pass sont utilisables pendant leur période de validité indiquée lors de l'achat.

Une prolongation de la durée de validité pourra être accordée uniquement dans les situations suivantes :

Fermeture annuelle de l'établissement :

Une prolongation de **3 semaines** pourra être appliquée afin de tenir compte des périodes de fermeture de l'établissement à Noël et au mois d'août.

Raison médicale :

Une prolongation pourra être étudiée sur présentation d'un **certificat médical** justifiant l'impossibilité temporaire de pratiquer les activités.

La durée de la prolongation sera appréciée selon la durée de l'indisponibilité justifiée.

10. RENOUVELLEMENT D'UN ABONNEMENT

Lorsqu'un client souscrit un nouvel abonnement, les unités restantes de son abonnement précédent peuvent être transférées sur le nouvel abonnement, selon les conditions applicables au moment du renouvellement.

Ces unités doivent être transférées avant l'expiration définitive de l'abonnement concerné.

11. MODIFICATION DU PLANNING

Les Thermes Sextius se réservent la possibilité de modifier exceptionnellement :



- Les horaires des cours ;
- Les intervenants ;
- Le contenu ou l'organisation du planning ;
- Ou d'annuler un cours en cas de nécessité.

En cas d'annulation d'un cours à l'initiative des Thermes Sextius, les unités utilisées pour la réservation seront recréditées.

12. ACCEPTATION DES CONDITIONS

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions avant l'utilisation de son carnet.

Il reconnaît notamment avoir été informé :

- Du délai de réservation de 45 jours ;
- Des modalités d'inscription ;
- Du fonctionnement de la liste d'attente ;
- Du délai d'annulation de 12 heures ;
- Des conditions de recrédit en cas d'annulation tardive ;
- Des règles applicables aux absences ;
- Et des conditions de prolongation ou de transfert des unités.

Fait à Aix-en-Provence

Mise à jour : septembre 2026

CBAP – Centre de Balnéothérapie d'Aix-en-Provence Thermes Sextius